

# Les finances des collectivités en 2012

L'agence de financement des collectivités



# Crises et châtements

---

- L'investissement local résiste
  - +2,9 % en 2011
  - 52 M€
  - 60 % par le bloc communal (24% intercos)
- Sans soutien des ressources
  - perte autonomie fiscale pour certaines
  - produits fiscaux +4,5 % sur 2011 contre +6,2%
  - avec des dotations atones (+0,5%)
- Nécessitant le recours à l'endettement

# Crises et châtements

---

- Mais raréfaction de la ressource
  - absence de certains acteurs
  - 0 lignes de trésorerie ...
- Mais cherté
  - des marges élevées
  - coûts de sortie
- Mais non adaptation de l'offre
  - durée
  - montant/pluralité des acteurs

# Une réponse : l'AFC/ OBJECTIFS

---

- limiter la dépendance au secteur bancaire
  - crise du financement de 2008
  - crise de 2011
  - risque de l'illiquidité
- diversifier les sources de financement
  - diminution du nombre d'acteurs
- disposer d'un outil souple et réactif
  - complexité des obligations
- Baisser les coûts
  - marges et coûts de structure

# Une réponse : l'AFC

---

- Existents ailleurs :
  - Suede, pays Bas, Norvège, Finlande, Danemark
  - en cours au RU et NZ
  - avec des taux de marge de -40 à -70bp
- En France :
  - caisse nationale des autoroutes
  - EPA de l'Etat géré par la CDC

# Une réponse : l'AFC

---

- Un projet partagé dès avril 2010
  - l'AMF, l'ACUF, l'AMGVF, l'AdCF, l'ARF, l'ADF, ...
- Deux structures
  - un EPIC en amont auquel adhèrent les collectivités
  - une SA gouvernée par l'EPIC qui ira se financer sur les marchés et attribuera les prêts
- Objectif à terme 25 %
  - 50 % des besoins de 50 % des collectivités
  - en 2020, 75 % des collectivités

# Une réponse : l'AFC

---

- Un outil mutualisé, spécialisé
  - mono-activité
  - structure légère
  - marges réduites
  - avec des produits simples
  - de la solidarité intra collectivités

# L'agence de financement

---

- Adhésion des collectivités à l'EPIC
  - apport en capital= dépense d'investissement
  - fonction du besoin annuel (env. 15 % )
  - de la population : encours de dette par strate transformés en €/hab + clause de RV
  - n à n+5
  - refus possible
  - avec un ex-post

# L'agence de financement

---

- Tirages annuels par collectivités
  - Montant (50 % à 25 %)
  - Marges (écart 20 bp max)
  - Scoring sur 100
  - refus de prêt possible (<20)
  - durée à 15 ans

# L'agence de financement

---

- se finance directement sur marché
  - à 3 ans, 5ans et 10 ans
  - dvm : 7,5 ans
  - marge prévue 32 bp
  - affectation résultat net fonction des besoins de capitalisation (Bâle III ou non)
  - 5 % en réserves légales
  - retour sur EPIC prévu 5 % puis 10 % à partir de 2023

# L'agence de financement

---

- scénario à AAA
  - mais robuste à AA+
  - 20bp à 3 ans et 15 à 5ans
- Calendrier
  - rapport en février 2012
  - création fin 2012
  - 1<sup>ère</sup> levée début 2013
- apport 112 M€ en n à 224 en n+6
  - 680 CI+ 40 intercos (10 agglos/an)

# L'agence de financement

---

- pour 1 € emprunté
  - 1,3119 à l'agence
  - 1,3431 en banque tradi
  
- Sans recours à la garantie de l'Etat
  
- Au service de la décentralisation